

POIDS ET MESURES :—Bill concernant les poids et mesures, 57. Ordre pour la 2^{me} lecture, rescindé, 287.

POISSON ET HUILE :—Pétition demandant une loi pour rendre obligatoire l'inspection du poisson ; Montréal, 175. — De l'huile et du poisson ; Québec, 26.

POLICE :—Bill pour maintenir en vigueur certains actes du Nouveau-Brunswick relatif au corps de police de la paroisse de Portland, cité et comté de St. Jean ; Du Sénat ; Lu, 178. Considéré et amendé en comité ; Rapporté, 231. Passé tel qu'amendé, 244. Amendements adoptés par le Sénat, 256. S. R., 354. (33 Vic., 33.)

Voir *Documents*, 29.

PONTS ET TUNNELS, COMPAGNIES DE :—Voir *Chemins de fer*, 2.

POSTES :—Bill pour amender l'acte 31 Vic., c. 10, relatif au service postal, 81. Ordre pour la 2^{me} lecture, rescindé, 348.

Voir *Documents*, 53, 75, 77. *Adresses*, 60, 61.

POTERIE :—Pétitions demandant que le droit d'importation sur la poterie soit augmenté ; Québec, 113.

PRINCE-ÉDOUARD, ILE DU :—Voir *Documents*, 7, 78. *Adresses*, 4, 68. *Hastings. Hood*.

PRINCE-ÉDOUARD, COMPAGNIE DE NAVIGATION DE L'ÎLE DU :—Pétition contre la réduction projetée de la subvention de cette compagnie, 226.

Voir *Documents*, 78.

PRIVILÈGES :—Nomination du comité permanent des privilèges et élections, 8, 27, 33.

QUAIS PUBLICS :—Voir *Documents*, 73. *Adresses*, 59.

QUÉBEC ET DES PORTS DU GOLFE, COMPAGNIE DE STEAMERS DE :—Sa pétition, demandant à être exempté de l'opération de la loi qui l'oblige à se servir de pilotes licenciés, 80.

QUÉBEC ET NOUVEAU-BRUNSWICK, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour qu'il lui soit permis de demander un acte d'incorporation (après l'expiration du temps fixé) ; Permission accordée ; Pétition présentée, 232. Rapport spécial sur l'avis, 237. Règle suspendue ; Bill ; Renvoyé à un comité, 242. Rapporté avec des amendements, 248. Considéré et amendé en comité ; Rapporté ; Passé, 251. Par le Sénat, 288. S. R., 355. (33 Vic., c. 56.)

QUÉBEC ET ONTARIO, RÉGLEMENTS DES COMPTES ENTRE CES PROVINCES :—Voir *Documents*, 68. *Adresses*, 57.

QUÉBEC ET OTTAWA, COMPAGNIE DE TRANSPORT DE BOIS DE CONSTRUCTION :

1. Pétition pour un acte d'incorporation, 17. Avis, 36. Bill ; Renvoyé à un comité, 85. Honoraire remis, 191.

2. Pétitions contre le bill :—Chambre de commerce d'Ottawa, 129. Conseil de la cité d'Ottawa, 115.

3. Pétitions demandant qu'aucune personne ne soit libre d'obstruer la navigation de l'Outaouais, 94, 108.